

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmis au représentant de l'Etat

Le 12 juin 2013

**CONSEIL DE PARIS**

**Conseil Municipal**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 10 et 11 juin 2013**

**2013 DEVE 66 / 2013 DF 32** Compte administratif 2012 du budget annexe du fossoyage de la Ville de Paris.

**M<sup>me</sup> Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M4 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2012 du budget annexe du fossoyage délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 12, 13 et 14 décembre 2011 et des 9 et 10 juillet 2012 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2012 du budget annexe du fossoyage rendu par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2013, par lequel Monsieur Le Maire de Paris soumet à son approbation le compte administratif du budget annexe du fossoyage pour l'exercice 2012 ;

Sur le rapport présenté par Madame Fabienne GIBOUDEAUX au nom de la 4<sup>ème</sup> Commission,

**Délibère :**

Article 1 : Le compte administratif du budget annexe du fossoyage de la Ville de Paris pour l'exercice 2012 est arrêté en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit (le détail par niveau de vote figure en annexe A) :

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes :	131 461,32 euros
Dépenses :	132 933,70 euros
Solde d'exécution déficitaire 2012 :	1 472,38 euros
Report de l'exercice 2011 :	2 195,77 euros
Résultat cumulé 2012 :	723,39 euros

*Identique au compte de gestion établi par Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris.*

## SECTION D'EXPLOITATION

Recettes:	4 045 382,31 euros
Dépenses :	4 243 305,12 euros
Résultat déficitaire 2012 :	197 922,81 euros
Report de l'exercice 2011 :	628 145,03 euros
Résultat cumulé 2012 :	430 222,22 euros

*Identique au compte de gestion établi par Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris.*

Article 2 : Affectation du résultat du budget 2012 :

On constate en fin d'exercice que le bilan de clôture présente :

- un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement excédentaire d'un montant de 723,39 euros. Comme le prévoit l'instruction comptable M4 relative aux services publics locaux à caractère industriel et commercial, il sera reporté dans son intégralité, lors du vote du budget supplémentaire 2013, en recettes de la section d'investissement (ligne R 001 « Solde d'exécution positif reporté de N-1 ») ;
- un résultat excédentaire cumulé de la section d'exploitation d'un montant de 430.222,22 euros, qui sera reporté en recettes de la section d'exploitation (ligne R 002 « Excédent d'exploitation reporté de N-1 ») au budget supplémentaire 2013.

## ANNEXE A

Dépenses et recettes constatées de l'exercice 2012 par niveau de vote

### INVESTISSEMENT- CREDITS DE PAIEMENT

Chap.	DEPENSES	
20	Immobilisations incorporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	132 933,70 €
23	Immobilisations en cours	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €
13	Subventions d'investissement	- €
16	Emprunt et dettes assimilées	- €
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	- €
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	- €
<b>TOTAL</b>		<b>132 933,70 €</b>
Chap.	RECETTES	
16	Emprunt et dettes assimilées	- €
23	Immobilisations en cours	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €
27	Autres immobilisations financières	- €
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	131 461,32 €
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	- €
<b>TOTAL</b>		<b>131 461,32 €</b>

### SECTION D'EXPLOITATION

Chap.	DEPENSES	
011	Charges à caractère général	453 080,66 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 658 762,03 €
65	Autres charges de gestion courante	1,11 €
66	Charges financières	- €
67	Charges exceptionnelles	- €
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	131 461,32 €
<b>TOTAL</b>		<b>4 243 305,12 €</b>
Chap.	RECETTES	
70	Vente de produits fabriqués, prestations...	4 038 300,61 €
74	Subventions d'exploitation	- €
75	Autres produits de gestion courante	7 081,70 €
77	Produits exceptionnels	- €
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	- €
<b>TOTAL</b>		<b>4 045 382,31 €</b>